

Atelier n°26

Actualité des baux commerciaux et fonds de commerce

SOCIÉTÉS/
AFFAIRES

NIVEAU DE DIFFICULTÉ: ●●●

DURÉE: 7 heures de formation

PUBLIC CONCERNÉ: Notaires et collaborateurs pratiquant le droit immobilier et/ou droit des affaires

PRÉREQUIS: Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

MOYENS TECHNIQUES:

Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques; étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante: 70% théorie / 30% pratique. Accompagné le plus souvent d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION:

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS:

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'au 5 juin 2026.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 3 semaines avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation et la procédure à suivre pour effectuer votre demande de subrogation.
- Pour chaque salarié inscrit, saisie par l'office des prises en charge Opco EP.
- l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'emargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle intervenue en matière de fonds de commerce et baux commerciaux
- Comprendre les difficultés qui s'imposent en matière rédactionnelle dans ces matières
- Conseiller utilement une clientèle de commerçants et artisans et d'investisseurs en immobilier commercial

PÉDAGOGIE : Professeur Xavier Delpech, professeur associé en droit des affaires à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et formateur, rédacteur en chef aux éditions Lefebvre Dalloz, Intervenant INAFON

Programme

Matin 9h00-12h30

Actualité du bail commercial

- Renforcement de l'ordre public dans la législation des baux commerciaux
- Conséquences de la loi et la jurisprudence sur l'évolution des loyers
- Mesures affectant les congés et la durée du bail
- Rééquilibrage des rapports locatifs concernant le transfert de charges, de travaux et d'impôts
- Droit de préférence au locataire en cas de vente des murs commerciaux

PAUSE DEJEUNER 12h30-13h30

Après-midi 13h30-17h00

Actualité du fonds de commerce

- Reconnaissance jurisprudentielle et législative de l'existence d'un fonds de commerce sur le domaine public : conditions et appréciations
- Information aux salariés préalable à la cession du fonds de commerce
- Conséquences pratiques de la loi de simplification du 19 juillet 2019
- Difficultés liées à certains modes de transmission du fonds de commerce
- Pratique des formalités commerciales